

LE FLEUVE ET SA RIVE DROITE:

5. LA VILLÉGIATURE ET LA RÉCRÉATION



LE FLEUVE ET SA RIVE DROITE:

5. LA VILLÉGIATURE ET LA RÉCRÉATION

TEXTE ET RECHERCHE:

Diane St-Pierre
René Aubé

COLLABORATION AU TEXTE:

Sylvie Boulanger

COLLABORATION À LA RECHERCHE:

René Gosselin

SOUTIEN TECHNIQUE:

Direction de l'équipe:	Michel Nadeau
Graphisme et mise en page:	Carl Morin
Page couverture et illustrations:	Louise Beaudet Joubert
Technicien en photographie:	Richard Bégin
Dactylographe:	Line Léveillé
Correction de texte:	Ministère de l'Éducation
Composition et impression:	Imprimerie Saint-Romuald

Ce projet "LE FLEUVE ET SA RIVE DROITE" a bénéficié des programmes d'aide à l'emploi suivants:

Été Canada (1982 et 1983)

Canada au Travail (1984)

Chantier Québec (1984)

Cette recherche a bénéficié d'une contribution du Conseil des Arts du Canada (Programme explorations).

La publication de cette brochure a été rendue possible par une subvention du ministère de l'Environnement du Québec.

*Dépôt légal: Troisième trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec*

LE GROUPE D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU (G.I.R.A.M.)

CEGEP LÉVIS-LAUZON
205 MGR BOURGET, LAUZON

AVANT-PROPOS

Ce fascicule représente l'un des cinq volets thématiques traités dans le cadre du projet: "Le fleuve et sa rive droite, 1534-1984", parrainé par le Groupe d'Initiatives et de recherches appliquées au milieu.

À l'occasion du 450^e anniversaire de l'arrivée de l'explorateur Cartier dans notre région, il convient de raviver la mémoire collective au sujet des éléments marquants de notre évolution. Nos principaux objectifs consistent à présenter une vision renouvelée de l'histoire et de la géographie de la Rive-Sud en privilégiant la perspective régionale. Cette démarche met en relief le rôle primordial du fleuve Saint-Laurent, d'hier à aujourd'hui, dans le développement social et économique du secteur littoral entre Saint-Nicolas et Saint-Michel.

Notre recherche a certaines limites qui reflètent assez bien les contraintes spatio-temporelles rencontrées sur notre parcours. L'une des préoccupations constantes qui a animé notre équipe de chercheurs a été le désir de permet-

tre à la population du milieu de redécouvrir certains aspects culturels propres à la zone riveraine. Nous espérons ainsi favoriser une meilleure connaissance de notre région et engendrer d'autres contributions intellectuelles dans ce domaine.

Avant de vous souhaiter une bonne lecture, nous croyons important de souligner l'excellent travail de tous ceux et celles qui ont participé à cette réalisation. Nous adressons des remerciements sincères au cégep Lévis-Lauzon, aux municipalités concernées, aux organismes du milieu et à nombre de personnes pour leur collaboration.

Les contributions financières des gouvernements se sont avérées indispensables; nous avons particulièrement apprécié l'intérêt et la bonne compréhension des députés du comté de Lévis à l'égard de notre initiative.

Gaston Cadrin,
concepteur et coordonnateur
du projet.

SOMMAIRE

Introduction	1
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE	2
LES VILLAS	4
- Québec: ville insalubre	4
- Les premières villas	5
- La villa Caldwell	6
- Cliff view cottage	7
- La villa du comte Premio Real	8
- La villa Hearn	10
- Évolution de l'utilisation des villas	11
- La villégiature au XIX ^e siècle	13
LA "CHALÉTISATION"	14
- La première vague	14
- L'anse aux Trèfles à Beaumont	15
- La deuxième vague	17
- Les colonies ghettos	19
- Un retour à l'évasion?	20
LE FLEUVE ET SES ASPECTS RÉCRÉATIFS	24
- Les loisirs estivaux	26
- La baignade	29
- La plage Garneau	31
- Le Domaine Etchemin	35
- La plage Leclerc	35
- Et les autres.....	37
LA POLLUTION: OBSTACLE AU POTENTIEL RÉCRÉATIF	40
Références bibliographiques	44

INTRODUCTION

À l'instar de plusieurs régions du Québec, la Rive-Sud a vu se développer sur son territoire une multitude d'activités. C'est ainsi qu'une compétition pour l'appropriation de l'espace est née. Le bilan des gains et des pertes, se répartissant entre les vocations résidentielle, commerciale, industrielle, publique, agricole et récréative, témoigne souvent d'une lutte à finir au détriment des activités récréatives et agricoles, incluant la pêche commerciale.

Cette publication tente de circonscrire les aspects qui ont favorisé l'établissement de la villégiature et de la récréation, afin de retracer leur origine et leur évolution en fonction du fleuve, lequel fut le principal générateur.

Pendant leurs heures de loisirs et à l'occasion de leur période de vacances, les gens ont toujours désiré s'évader des concentrations urbaines et en fuir la pollution.

Pourtant, à cause de son prix, l'acquisition de terrains et de résidences secondaires a été longtemps l'apanage de l'élite locale. La population en général se contentait, en fin de semaine, des nombreuses croisières locales, des pèlerinages et des plages aménagées. Ces activités étaient facilitées par la démocratisation des moyens de transport: traversiers, embarcations de plaisance, trains, tramways et autobus qui étaient en vogue jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Par la suite, l'automobile a pris la relève comme moyen de locomotion. L'élargissement du Chemin du Roy, la création de voies d'évitement de village lors de la construction de la route panoramique 132 et l'implantation de

l'autoroute 20, ont permis d'accéder au territoire en des temps records. En outre, le développement de ces infrastructures a engendré un phénomène de "rurbanisation".

Nous présenterons d'abord un bref aperçu du milieu naturel en fonction des éléments propices à la localisation de la villégiature et des activités récréatives. Puis, nous retracerons les circonstances qui ont contribué à l'apparition des villas et nous examinerons quelques cas particuliers. La "châletisation" sera ensuite étudiée en regard de sa distribution spatiale et des formes qu'elle a adoptées, conformément aux deux périodes successives du peuplement. Nous aborderons les aspects récréatifs qui ont prévalu et qui existent encore de nos jours et nous nous attarderons à décrire les activités prédominantes, nautiques et littorales. Enfin, nous traiterons de la pollution des eaux du fleuve, phénomène qui a conduit la population à se désintéresser de celui-ci. Nous indiquerons les mesures qui seront prises, d'ici quelques années, pour contrecarrer les impacts négatifs de la pollution afin de redonner aux gens l'accès à un fleuve de qualité.

Plusieurs sources nous ont permis de cerner l'importance du fleuve en rapport avec notre thème: livres, témoignages oraux, mémoire collective, rapports, archives cartographiques et photographiques, nous ont fait cheminer à travers le temps. Nous vous convions donc à parcourir les sentiers du souvenir et du rêve d'où émerge la vision d'un fleuve et de son littoral restitués à la collectivité à des fins récréatives.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

La Rive-Sud était considérée, sous le régime anglais, comme un site stratégique d'observation. Ainsi en témoigne l'érection des deux forts de Lévis et du fort de Lauzon, d'où on pouvait surprendre, tant sur terre que sur mer, toute manoeuvre ennemie.

flexurés de plus ou moins grande envergure. Le trait de côte d'allure rectiligne est échancré de bales, localisant les affluents importants du fleuve, et d'anses communiquant par des rampes inclinées avec le niveau supérieur du plateau. Les voies publiques (nord-



Une vue aérienne du littoral, secteur du Cap Anderson, New-Liverpool. Photo: Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

Dès le début du XIX^e siècle, l'établissement de villas sur les promontoires et les éminences rocheuses, l'implantation de quartiers résidentiels cossus sur les gradins (tendance que l'on observe encore aujourd'hui) et ultérieurement de chalets dans les anses, sur les caps et les plates-formes dominant le fleuve, indiquent bien que l'occupation du territoire s'est faite en fonction d'une situation géographique offrant une vue panoramique exceptionnelle. Signalons, entre autres, la colline de Québec, l'île d'Orléans et les divers gradins qui précèdent les contreforts des Laurentides.

Le relief du territoire étudié présente une succession de plates-formes interrompues d'abrupts sub-verticaux et/ou

sud) ont emprunté ces accès naturels pour rejoindre les routes principales, la circulation générale s'effectuant parallèlement au fleuve sur l'un ou l'autre niveau de plate-forme.

Le milieu naturel, considéré en regard des aspects topographiques, géologiques et biologiques, s'est prêté à une occupation différentielle de l'espace.

Les barres rocheuses et les caps qui isolent comme autant d'îles les sites panoramiques magnifiques à la végétation luxuriante, ont entraîné une occupation luxueuse et extensive de l'espace. Les plateaux, par les surplombs qu'ils assurent avec les falaises, offrent aussi des points de vue intéressants; ils ont été le siège d'une occupation cos-



Une sablière qui dégrade l'environnement riverain de Saint-Nicolas. Photo: Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

sue quoique plus dense du territoire. Les sections basses du plateau sont colmatées par les dépôts sablo-argileux de la mer de Champlain; elles ont favorisé, à la suite d'un déboisement, l'implantation de l'agriculture. Sur la plate-forme littorale, les zones rocheuses ont été occupées par diverses industries, alors que les anses ont accueilli des chalets sur les terrasses sablo-graveleuses qui les remblaient.

Ainsi les villas se sont disséminées sur les éminences rocheuses, tandis que les chalets se sont concentrés sur les caps, sur les plateaux en bordure du fleuve de même que sur les terrasses

marines dans les anses. Les activités récréatives de masse se sont établies sur les sites les plus attrayants en bordure du fleuve.

La concurrence pour l'appropriation de l'espace a été plus forte dans les secteurs urbains de Saint-Romuald, Saint-David, Lévis et Lauzon, d'autant plus que ces sites présentaient des potentiels multiples, susceptibles d'intéresser plusieurs vocations parfois inconciliables. On assiste dans certains secteurs à la contiguïté excessive de plusieurs activités qui, à long terme, ne peuvent subsister en harmonie.

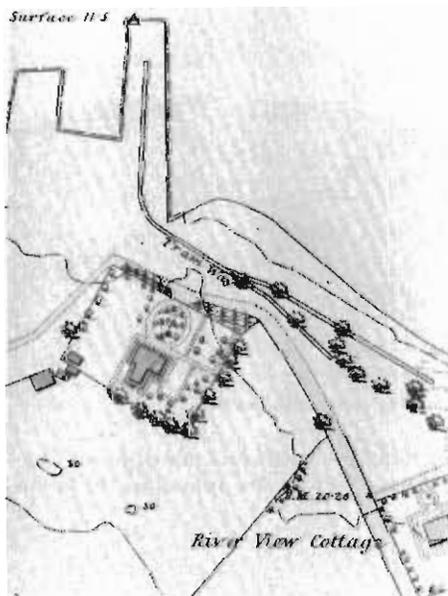


Les anses de Saint-Michel et de Saint-Vallier et les pointes Samson et à l'Ardoise. Photo Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

LES VILLAS

Résidences luxueuses entourées de jardins aux dimensions étonnantes, les villas ont marqué le paysage québécois à la fin du XIX^e et à l'aube du XX^e siècle. Elles se distinguent par leur style inspiré de l'architecture victorienne, laquelle témoigne d'un souci d'esthétisme. La grande propriété aménagée de parcs dénote le désir de vivre dans un environnement harmonieux, aspect passablement négligé à l'intérieur des murs de la cité. De plus, l'apparition des villas symbolise la distanciation spatiale de l'habitat en fonction des classes sociales.

Certaines circonstances ont contribué à l'apparition des villas sur la Rive-Sud, notamment la prospérité économique liée entre autres au commerce du bois et à l'industrie navale, la densification de la ville de Québec, devenue rébarbative à cause de son insalubrité.



Deux exemples de villas et de jardins à Saint-Joseph de Lauzon, près de l'anse aux Sauvages. Source: "Plan of Point Lévis", Canada East, 1864-65, By Lieut H.S. Silwell, Royal Engineers. (Archives Nationales du Québec).

La prospérité industrielle du début du XIX^e siècle a engendré un mouvement d'évasion assumé par les "lumber lords", par les dirigeants d'entreprises (chantiers naval et de bois) et par les dignitaires majoritairement anglophones. C'est à Saint-Romuald qu'une partie de cette élite, descendant de négociants anglais des ports de Londres et de Liverpool, a accaparé l'espace qu'elle a nommé à dessein New-Liverpool.

Québec: ville insalubre

À cette époque où l'évolution de la région est principalement tributaire de l'activité portuaire, qu'en est-il des conditions de vie à l'intérieur des murs de la capitale? Il semble que les habitants de Québec connaissent alors un bilan démographique caractérisé par un taux élevé de natalité et de mortalité. En effet, les maladies endémiques ou épidémiques fauchent régulièrement de larges portions de la population. La malpropreté de la ville est quasi indescriptible. En 1819, dans un rapport au juge de paix, l'inspecteur des chemins Jean-Baptiste Larue déclare que "les gens déposent dans la rue des immondices; des charognes sont jetées au fleuve, quantité de têtes de boeuf sont jetées quotidiennement sur les places publiques (1)" Il reproche aux gens de Québec d'élever des cochons dans leur cour et de les laisser se promener dans les rues de la ville.

Lors de la terrible épidémie de choléra en 1832 qui fait en quelques semaines 3 000 victimes sur une population de 30 000 habitants, les commissaires reprennent les accusations de l'inspecteur Larue dans les mêmes termes. En somme, typhoïde, diphtérie et épidémies de toutes sortes règnent en maîtres à l'intérieur des murs de Québec.

Aussi n'est-il pas étonnant que cette époque soit marquée par un désir d'évasion concrétisé par la villégiature. Jusque là, plusieurs notables de la ville se plaisaient dans leurs demeures luxueuses de la basse-ville, rues Saint-Pierre et Saint-Jacques dans le quar-



La terrasse Dufferin et la basse-ville, gravure tirée du *New Album of Quebec* (coll. Rosaire St-Pierre).

tier du Sault-au-Matelot, et à l'intérieur des murs du Vieux-Québec (2); mais de plus en plus, la banlieue est l'objet d'une considération toute nouvelle. Ces grands espaces attirent bourgeois, commerçants, militaires, "lumber lords", tous des dignitaires du régime colonial qui ont remplacé l'aristocratie française du régime seigneurial.

Les premières villas

Les premiers grands domaines sur lesquels s'élèvent les villas, offrent des panoramas spectaculaires. Cette vogue s'amorce véritablement à partir des années 1820: on voit alors surgir, à proximité des "anses à bois", de fastueuses villas appartenant aux commerçants, aux bourgeois anglais et aux administrateurs de la Couronne.

Bien que l'architecture varie au fil des ans selon la mode ou la créativité de l'architecte, trois critères essentiels définissent la villa: elle est construite sur un vaste domaine aménagé de parcs et de jardins; le site offre un point de vue exceptionnel; cette demeure est une résidence secondaire destinée à



Une villa parmi tant d'autres!

protéger ses habitants des grandes chaleurs de l'été et des miasmes de la ville.

La villa Caldwell

La Rive-Sud a accueilli quelques-unes de ces somptueuses résidences d'été. La première fut probablement celle de Sir Henry Caldwell, située sur le bord de la rivière Etchemin, face à l'actuelle usine Baribeau. Selon J.E. Roy, la villa aurait été située sur l'emplacement des familles Gravel et Peter.

Henry Caldwell, officier de l'armée de Wolfe demeuré en poste au Canada après la conquête, acquit d'abord sur la rive nord, une bande de terre où il fit construire la villa Belmont. Puis, s'enrichissant, il acheta des terres et des seigneuries abandonnées par l'aristocratie terrienne française lors de la déroute qui suivit la conquête.

Caldwell, ambitieux, avait très tôt remarqué l'immense seigneurie de Lauzon, alors propriété du Général Murray. Il en avait évalué avec justesse le potentiel économique: bornée par la

plus puissante voie de communication de l'époque, le Saint-Laurent, elle était flanquée de deux rivières importantes et de nombreux petits cours d'eau où il pourrait construire des moulins à farine et à bois. Quand, finalement en 1801, il parvint à l'acquérir, devenant ainsi le 10^e Seigneur de Lauzon, il fit ériger sa principale scierie à l'embouchure de la rivière Etchemin.

Puis, en grand seigneur qu'il était devenu, il se constitua en bordure du fleuve un domaine offrant un panorama magnifique sur la ville de Québec. Il y établit sa villa: "La maison, sans être somptueuse dans ses formes architecturales, fut cependant aménagée de façon à donner tout le confort digne de la large hospitalité avec laquelle Caldwell savait recevoir. La forêt épaisse au milieu de laquelle elle s'élevait fut taillée de façon à donner de belles échappées sur le fleuve. On groupa les massifs d'arbres, de larges avenues furent tracées et des mains habiles dessinèrent de beaux jardins anglais (3)".



La villa Caldwell à Saint-Romuald-d'Etchemin, peinture de Joseph Légaré (coll. Musée de Québec A 56404 P).

Henry Caldwell mourut en 1810. Quelques années plus tard, son fils John apporta des transformations à la villa, y ajoutant des ailes qui abritaient les jardins d'hiver et le logis des employés et prolongeaient le corps central, doté d'un portique formant un balcon, comme il en apparaît plusieurs à Québec pendant les années 1830-1850. Après ces transformations la villa ressembla à celle du Bois de Coulonge, exemple du cheminement de l'architecture néo-classique à Québec. Ces villas "illustrent bien la volonté de construire des résidences plus somptueuses, richement ornées selon les canons de l'architecture classique (4)".

l'emplacement actuel de la terrasse de Lévis. J.E. Roy décrit ainsi la villa de trois étages dont la façade est ornée de balcons: "Rien ne fut épargné pour rendre ce séjour agréable. Des ruisseaux furent détournés de leurs cours, des ponts furent jetés sur des ravins, des plantations superbes s'élevèrent où ne croissaient autrefois que des ronces et des épines. Des jardins et des avenues furent dessinés, le château, dont les deux ailes s'avançaient du côté du fleuve, possédait des cours superbes et de vastes dépendances. Il fut baptisé modestement du nom de Cliff Cottage. / ou Cliff View Cottage / (5)". On y accédait par la côte Davidson, aujourd'hui Fréchette, que le châtelain avait fait creuser à même



La terrasse de Lévis, autrefois le parc Shaw. Photo: Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

Cliff view cottage

Au moment où John Caldwell résolut de fonder face à Québec, la ville d'Aubigny qui s'étendait sur le territoire actuel de la paroisse Notre-Dame de Lévis (la Côte du Passage en marquait la limite ouest), son beau-frère et associé, John Davidson, décida lui aussi de se doter d'un pied-à-terre dans la seigneurie de Lauzon.

Vers 1818, Davidson fit donc élever un véritable château sur le parc Shaw,

le flanc de la falaise. Malheureusement, les déboires financiers de Caldwell, et par le fait même de Davidson, furent tels qu'une vingtaine d'années plus tard la demeure fut laissée à l'abandon et la côte, devenue impraticable faute d'entretien, fut fermée.

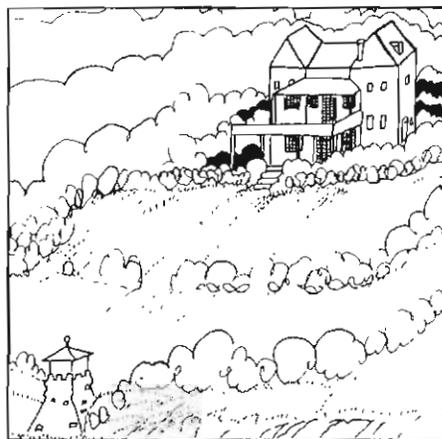


Une calèche au parc Shaw, 1905. Photo: d'après une carte postale (coll. Jean Sirola).

La villa du comte Premio Real

L'histoire de la villa lévisienne du comte Premio Real nous est racontée par Pierre-Georges Roy dans son **PROFILS LÉVISIENS**.

Ce personnage illustre est arrivé à Québec en 1878, en qualité de consul d'Espagne. C'était, d'après ses contemporains, un personnage excentrique, qu'on disait fortuné. Un jour qu'il passait rue Fraser, un site admirable attira son attention. Il l'acquit et y fit ériger sa villa. Les travaux débutèrent dès l'été 1881 et durèrent, semble-t-il, plus de deux ans. La maison était ordinaire, mais le comte dépensa des sommes astronomiques pour faire aménager, au pic et à la pelle, des terrasses à même l'affleurement rocheux. Une fois terminé, l'agencement du terrain était grandiose, comme en témoigne **Pierre-Georges Roy**: "C'est d'abord une allée large d'une dizaine de pieds et taillée en forme de talus. Au-dessous, se trouvent deux autres allées de la même dimension et faites de la même manière. Plus bas encore, il y a un grand rond qui n'a pas moins de 70 pieds de diamètre. Tout autour sont plantées de pe-



La villa et les jardins du comte Primo Real.

tites épinettes et en dedans des érables bordent les allées. Quant le tout sera fini ce sera certainement le plus joli bocage de toute la Puissance. (...) C'est le plus beau panorama qu'il soit possible de voir (6)". **Et P.G. Roy de poursuivre**: "Une fois sa villa terminée et ses alentours disposées comme un jardin oriental, Premio-Real, fier de sa création y reçut ses amis (...) Pendant que **(ceux-ci)** buvaient le champagne à l'intérieur de la vil-

la, un orchestre de six ou sept instrumentistes installés sur la terrasse de l'habitation faisait la joie de nombreux curieux arrêtés sur le large trottoir de la rue Fraser (7)"

De 1883 à 1886, le comte organisa de multiples réceptions puis il connut des déboires financiers. Finalement, un jour d'octobre, abandonné de tous, il se suicida dans un modeste logement de Québec où il venait d'emménager.

Le 23 février 1889, la villa fut vendue par autorité de justice et adjugée à la Banque de Québec pour mille quatre cents dollars. Le comte avait dépensé trente mille dollars pour cette propriété. Elle fut acquise ensuite par diverses

personnes, dont James Lawford. Enfin, en 1939, M. Arthur Charrier, imprimeur, l'acheta pour y construire sa propre résidence qui subsiste toujours au 41, rue Fraser. Elle appartient aujourd'hui à un médecin et on peut encore y apercevoir l'aménagement en pailers du comte Premlo Real, de même qu'un petit kiosque sur la cime de la falaise.

Des rumeurs circulaient concernant ce kiosque, selon lesquelles il aurait été relié à la villa par un tunnel souterrain. Pierre-Georges Roy, qui a habité la demeure de 1896 à 1899, précise pour sa part qu'il n'en était rien.



Le kiosque du comte Premlo Real. Photo: Michel Nadeau, 1984 (coll. G.I.R.A.M.).



Le château Hearn à Beaumont. Photo: Paul Grant, Gaston Cadrin, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

La villa Hearn

Beaucoup de rumeurs ont circulé sur cette villa que l'on disait pendant un certain temps habitée par des... fantômes. C'est en 1853 que l'Irlandais John Hearn, premier de sa lignée au Canada, acheta à Beaumont quelques propriétés dont l'une était dotée d'une ancienne maison. Une fois réparée et agrandie, celle-ci lui servit de maison de campagne et la famille Hearn passa tous ses étés à Beaumont de 1853 à 1892.

Son fils John Gabriel fit construire, vers 1900, sur la plus haute colline de l'ancienne seigneurie de Vincennes, la superbe résidence que l'on connaît aujourd'hui. Surnommée le château Hearn, probablement à cause de son imposante architecture qui contraste avec les humbles demeures paysannes de Beaumont, la villa domine toute la côte de Beaumont et offre une vue splendide sur le fleuve Saint-Laurent, sur l'Île d'Orléans ainsi que sur les Laurentides.

Située au cœur d'un joli jardin planté de pins, cette demeure est entourée d'une très large galerie-promenade aux nombreuses colonnades de bois tour-

né. Sa porte principale est surmontée d'une véranda-patio qui permet de descendre de voiture à l'abri des intempéries ou encore de rêvasser au soleil sur le patio auquel on accède par une porte du deuxième étage. Petite note d'originalité, au sommet de ses trois étages et demi se trouve un petit observatoire vitré, lui-même entouré d'une petite passerelle qui permet d'admirer le panorama. À la mort de John Gabriel Hearn, c'est son fils John Joseph qui hérita de la propriété de Beaumont et perpétua la tradition de villégiature.

Les cartes anciennes nous soulignent, dans la seigneurie de Lauzon, la présence de quelques autres cottages convertis aujourd'hui en résidences permanentes ou tout simplement détruits. C'est le cas par exemple de Cove Cottage, situé en bordure du fleuve. On suppose qu'il était la propriété de Duncan Patton, négociant en bois. De son côté, Vine Cottage, construit sur le promontoire, appartenait à James Patton*, gérant de la traverse de Lévis

* James Patton, major du 17^e bataillon, s'était marié à Lévis le 6 juin 1854 à Harietta Roberts. Sur les plans anciens, nous pouvons lire le nom de M. Anne H.V. Patton, propriétaire de Vine Cottage.



Deux exemples de villas et de jardins: Cove Cottage, Vine Cottage, à Saint-David-de-l'Aubertvière. Source: "Plan of Point Lévis", Canada East, 1864-65, By Lieut. H.S. Silwell, Royal Engineers. (Archives Nationales du Québec)

(1876-1899). Enfin, on présume que River View Cottage, à Saint-Joseph-de-Lauzon près de l'anse aux Sauvages, était la propriété d'Allan Guilmour.

Évolution de l'utilisation des villas

À la fin du XIX^e siècle, le mot "villa" fut employé pour désigner des résidences huppées, mais habitées à l'année; l'utilisation de ce vocable peut donc prêter à confusion. Il témoigne cependant d'une transition dans le sens du terme. Ainsi à Saint-David, le "château Bolsvert", construit au début du XX^e siècle, atteste de l'influence des villas sur l'habitation. Comme celles-ci, il s'élève sur une petite colline entourée d'un immense terrain agrémenté de parcs.

Ultérieurement, afin de pourvoir à l'entretien, aux réparations et d'assurer le paiement des taxes municipales, le propriétaire s'est vu dans l'obligation de morceler son domaine en lotissements résidentiels. Peu à peu la villa a été enclavée par des coquettes demeures habitées par l'élite francophone montante.

Nous retrouvons plusieurs exemples

de ce phénomène à Saint-Romuald; c'est le cas, entre autres, de la villa Benson et des manoirs Wade et Atkinson.

Certaines villas ont même complètement disparu dont celle construite par le ministre Robert Raby-Burrage, rue Wolfe. Après son acquisition par la famille Nicholson qui y vécut pendant plusieurs années madame Nicholson, amie des fleurs, des arbres et de la nature, y apporta de nombreuses modifications: "Elle avait fait de sa propriété un véritable Eden. On y trouvait tous les fruits et les fleurs que notre climat permet de cultiver (8)" Elle fut détruite par la suite, pour permettre la construction des bureaux de la compagnie Bell Canada.



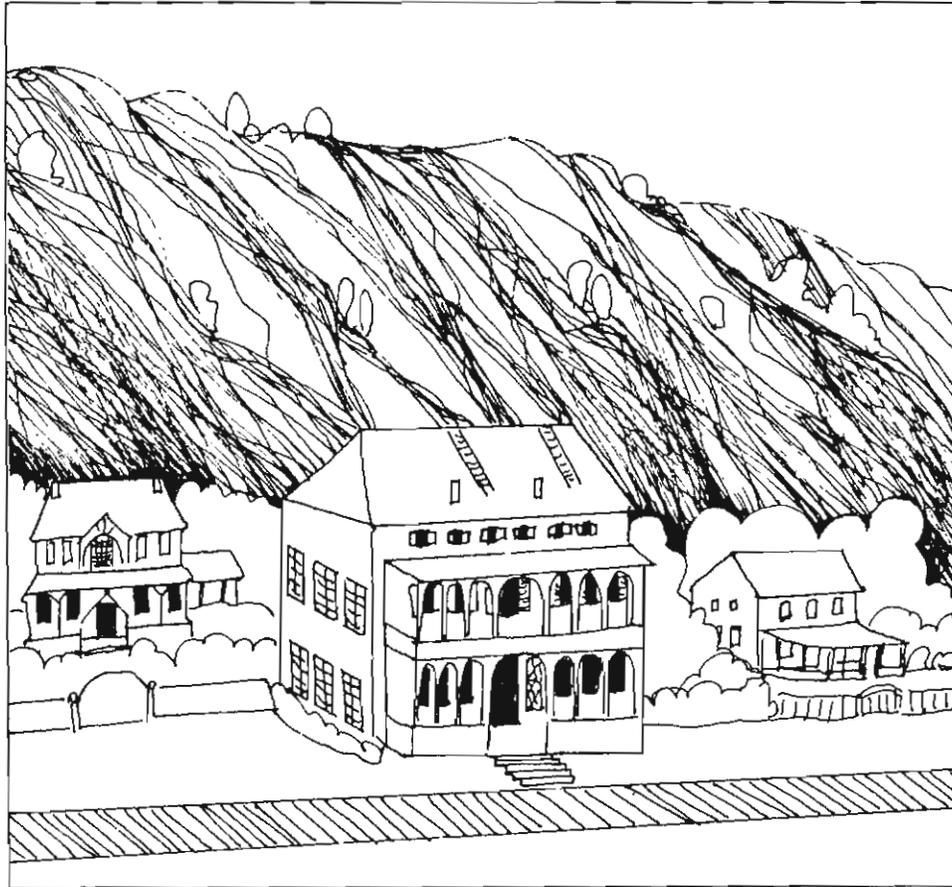
Le château Boisvert à Saint-David-de-l'Auberivière. Photo: Richard Bégin, 1984 (coll. G.I.R.A.M.).

La villégiature au XIX^e siècle

La Rive-Sud devint très tôt un véritable centre de villégiature populaire pour les gens de Québec, grâce, entre autres, à l'Hôtel Lauzon, construit à cette fin vers 1818. D'autre part, nous savons que vers 1832, des résidences secondaires apparurent à Lévis, au pied de la falaise. Dans un exposé sur la petite ville d'Aubigny, Errol Bouchette décrit cette occupation en ces termes: "...blottie au pied de la falaise, toute une rangée de jolis cottages, près d'un hôtel conduit par un M. Mckenzie, en un style supérieur. / **il s'agit de Hôtel Lauzon** /. Là, les citoyens de Québec ont leur résidence (et ils) viennent jouir des plaisirs de la campagne, et cela très commodément vû qu'ils n'ont qu'une traversée de quinze minutes à faire (9)".

Par ailleurs, selon J.E. Roy, on pratiquait avant 1880 ce qu'on appelle aujourd'hui des vacances-familles: "La mode alors était de se répandre dans les environs de la ville et de loger chez l'habitant toute sa famille. On y vivait de la vraie vie de campagne. La pointe de Lévy était surtout recherchée dans, ce temps-là, par les familles anglaises. Ce séjour leur permettait de goûter de la villégiature sans s'éloigner trop du centre des affaires (10)".

Enfin, d'après les témoignages relatés dans LE QUOTIDIEN, certains sites étaient déjà fréquentés en 1887. "À Saint-Joseph de Lévis, à quelques arpents en bas de l'église, à Indian Cove, est un magnifique endroit pour aller prendre quelques semaines de repos. De fait, depuis plusieurs années, plusieurs touristes ont choisi cet endroit pour passer le temps des chaleurs (11)".



L'Hôtel Lauzon au pied de la falaise.

LA "CHALÉTISATION"

Au milieu du XX^e siècle, presque toutes les anses du territoire ont été exploitées par les villégiateurs. En fait, les municipalités urbaines ont accueilli leurs premiers chalets dès la fin du XIX^e siècle, tandis que les municipalités à caractère rural ont vu leurs premières résidences secondaires apparaître lors de la crise économique. C'est tout de même après la deuxième guerre que la "chalétisation" a connu son essor le plus significatif, s'accaparant l'espace disponible le long des rives du fleuve.

L'anse Guilmour, située à quelques minutes seulement de Lauzon, a accueilli ses premiers chalets dès le début du siècle. Ce site jouissait d'une grande vogue auprès de l'élite marchande et des notables du milieu. Le premier chalet construit à cet endroit fut, semble-t-il, celui de J.O. Lafort, l'ingénieur qui élaborait les plans de l'aqueduc de Lévis. Puis en 1914, Pierre-Georges Roy s'en porta acquéreur. Par la suite, la plupart des gens qui y construisirent des chalets dans les années 30, étaient de riches com-



La grève Jollette à Lauzon, en 1926. (Archives Publiques du Canada, PA 87673).

La première vague

La première vague de "chalétisation" s'est amorcée aux environs de la Première Guerre mondiale. Deux facteurs déterminaient le choix du site de ces bâtisses: le potentiel récréatif du lieu en fonction de son accessibilité au fleuve, source de nombreux loisirs, ainsi que la proximité des centres urbains. En conséquence les secteurs les plus proches de Lévis-Lauzon ont été les premiers à être convoités par les citadins.

merçants: on y retrouve les Dion, les Lecours, tous deux dans le commerce de la chaussure, les Paquet (de Paquet & fils), Nazaire Lemelin, etc. De temps à autre, LE CANADIEN souligne la tenue d'activités sociales qui s'y déroulent, entre autres des tournois de tennis, très prisés par les bien nantis de l'époque. La plupart des personnalités de Lévis y assistent.



Ancienne maison d'été de Pierre-Georges Roy à la grève Guilmour, démolie en 1983 par la Société Interport. Photo: Gaston Cadrin, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

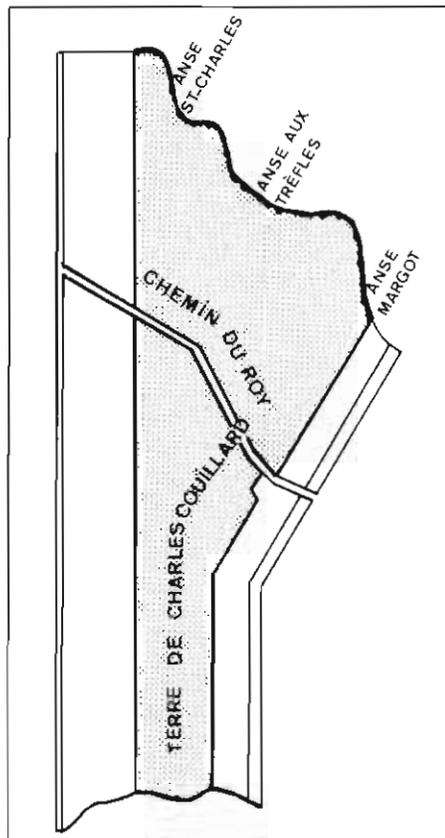
Enfin, l'amélioration du réseau routier, vers 1932, a permis de relier les municipalités rurales à la zone agglomérée. Certaines anses volent alors se constituer de véritables petites communautés saisonnières dont l'anse aux Trèfles, à Beaumont.

L'anse aux Trèfles à Beaumont

Située à l'extrémité nord du domaine seigneurial, l'anse aux Trèfles est certainement l'un des plus beaux sites de la région. Délimitée par une large échancre, d'environ 1 kilomètre de long sur près de 200 mètres de profondeur, elle permit l'érection d'une rangée de chalets sur la première terrasse marine. Le seigneur Charles Couillard avait probablement été séduit par cette baie lorsqu'il avait choisi l'emplacement de son domaine. On remarque en effet que la ligne est qui divise le lot 122 décrit un brusque coude vers le fleuve et dessine un large entonnoir d'au moins quinze arpents à

son extrémité nord, faisant près de quatre fois la largeur de sa base et donnant au seigneur un vaste emplacement sur la rive du fleuve et sur le plateau au-dessus de la falaise. Cet entonnoir englobe à lui seul l'anse aux Trèfles, le Cap au Diable et une partie de l'anse à Margot et de l'anse Saint-Charles.

Les premiers morcellements de l'anse aux Trèfles ont eu lieu dès 1916, à l'époque où Théophile Turgeon, alors propriétaire du domaine, vendit un premier lopin de terre à Joseph Edward Perrault, un négociant de Lévis. En 1919, ce même personnage acquit un second lopin pour agrandir son terrain. Jusqu'en 1928, aucun autre terrain ne sera vendu. Entre 1928 et 1930, on assista à une série de ventes qui témoignent d'un manque à gagner probable et de la volonté d'assurer une certaine sécurité pour l'avenir. La crise n'épargnant personne, la plupart de ces ventes s'effectuèrent moyennant un petit acompte de cinquante dollars en général; le reste fut échelonné sur des périodes de dix, quinze ou vingt ans sous forme de rentes de dix à quinze dollars par an.



Découpage d'une partie de la terre de Charles Couillard (extrait d'un plan cadastral de la paroisse de Beaumont). Source: Bureau d'enregistrement de la division de Bellechasse.

Les titres de vente, recensés pour cette anse, témoignent de l'aisance relative des villégiateurs. Outre J.E. Perreault et l'imprimeur Arthur Charrier (celui qui acheta, en 1939, la villa du comte Premio Real), nous identifions Roméo Baribeau, chirurgien-dentiste, J. Évariste Laflamme, courtier de Lauzon, Hormidas Couillard, entrepreneur, J. Ed. Guay, ingénieur forestier de Lauzon, et quelques autres notables originaires de Lauzon et de Lévis. De 1916 à 1958, il se sont appropriés tous les terrains de l'anse aux Trèfles. Certains ont fait en spéculant d'excellents bénéfices lors de la revente, telle cette propriété qui a été vendue, en 1965, 29 000,00\$ comptant au collège de Lévis et qui avait été acquise par diverses transactions pour une somme globale de 3 100,00\$.

En 1943, le ministre des Terres et Forêts du gouvernement du Québec accordait aux riverains de l'anse aux Trèfles la location de la grève, inaugurant ainsi la privatisation des plages, limitant l'accès du fleuve à un petit nombre de propriétaires de chalet au détriment de la population locale.

Dans le LIVRE DES MINUTES du conseil municipal de Beaumont en date du 7 juin 1947, on peut lire une requête de messieurs les propriétaires de l'anse aux Trèfles qui désirent se



Une vue des chalets de l'anse aux Trèfles à Beaumont. Photo: Gaston Cadrin, 1984 (coll. G.I.R.A.M.).

former en association sous le nom de "club de l'anse aux Trèfles". Cette requête n'eut aucune suite, mais elle montrait bien la volonté de ces villégiateurs de s'institutionnaliser en communauté saisonnière, plutôt que de s'intégrer à la collectivité qui leur avait donné asile. N'eut été d'une seconde vague favorisant le développement de nouvelles zones à Beaumont et à Saint-Michel, la villégiature aurait stagné sur le territoire de la Rive-Sud. La prospérité qui suivit la Seconde Guerre mondiale suscita un engouement nouveau pour la villégiature et permit à un plus grand nombre de ménages à revenu moyen d'accéder à nos rives.

La deuxième vague

La résidence secondaire, pendant la première période, était le privilège de la petite bourgeoisie locale, alors qu'au cours de la seconde période, celle de la "chalétisation", elle a été monopolisée par la classe moyenne montante. L'automobile, alors répandue, a permis de se déplacer aisément entre le lieu de travail et les résidences permanentes et secondaires. C'est peut-être là ce qui distingue le plus cette période de la précédente.

En quelques années se construisirent de véritables colonies de chalets regroupant une cinquantaine de ces habitations, parfois plus. C'est ainsi que Saint-Nicolas, peu touché par la première vague, vit son potentiel récréatif valorisé. De 1956 à 1967, le nombre de chalets doubla dans cette municipalité.

Dans les anses les plus populaires situées à l'ouest du Pont de Québec, notamment les anses Gingras, des Phares, Beaudet et Demers, une seconde rangée de chalets s'ajouta à celle qui existait déjà. Devant l'engouement, certains cultivateurs se firent spécula-



Une des premières stations service de Beaumont vers 1935 (coll. projet P.I.L., Beaumont, 1977).



Une zone de villégiature à l'est de la rivière Aulneuse, Saint-Nicolas. Photo: Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

teurs fonciers et allèrent jusqu'à construire eux-mêmes des chalets qu'ils vendirent par la suite. L'anse Mercier ou Pointe à l'Ardoise à l'extrémité est de Saint-Michel connut un essor comparable.

Le mode d'aménagement, dit en parasol, fut utilisé conformément au cadastre. Orienté perpendiculairement au fleuve, ce mode d'occupation consiste à se déployer en demi-cercle à l'intérieur d'une même bande de terre accessible par un chemin de ferme. Le cultivateur morcelle son lot et vend la partie riveraine, de sorte que des îlots de chalets bien distincts se dessinent.

On peut également déceler des secteurs exemplaires qui utilisent au mieux le territoire: c'est le cas de la pointe Samson, exemple de modèle linéaire qui permet de concilier le potentiel du milieu et les aménagements récréatifs sur place.

Comme le paysage laurentien est un des principaux éléments d'attraction et

que les chalets s'alignent souvent le long des rives du Saint-Laurent, cette forme d'utilisation du sol devient avantageuse. D'une part, les terrasses et la falaise recouverte de végétation isolent bien les résidences secondaires de l'activité agricole et du bruit de la circulation intense. D'autre part, l'implantation en parasol permet aux utilisateurs de conserver leur intimité, puisque ces habitations se déploient dans un espace perçu comme tranquille.

Presque toutes les anses de la côte subirent ce mode d'occupation. Par exemple, dans les secteurs de Beaumont et de Saint-Michel, plusieurs routes perpendiculaires à la 132 vinrent desservir des îlots de chalets. De fait, on dénombre 211 chalets à Saint-Michel, 255 à Saint-Étienne-de-Beaumont et environ 200 dans la municipalité de Saint-Nicolas. Lauzon pour sa part en compte une soixantaine.

Les colonies ghettos

Ainsi sont nées dans les anses du fleuve les colonies de villégiature qui occupent aujourd'hui le paysage de la Rive-Sud. Dans certains cas, à Saint-Michel par exemple, elles se sont développées à l'intérieur de l'agglomération où elles forment une sorte de hameau plus ou moins intégré à l'ensemble du village. Depuis quelques années, cette zone de chalets tend à se transformer en quartier de résidences permanentes.

Il semble bien que la "chalétisation" a atteint un plafond, puisque l'espace disponible à cette fin est maintenant presque entièrement occupé. Outre cette saturation, on doit noter que le fleuve ne constitue plus le principal pôle d'attraction, puisque la baignade et la pêche y sont désormais proscrits; il n'est donc pas étonnant de voir apparaître une nouvelle forme de villégiature.

Certaines zones de chalets-roulottes, situées dans des terrains de camping et occupées par des saisonniers, constituent de véritables ghettos. Entassés les uns sur les autres, ces villégiateurs tentent de créer une certaine ambiance en reproduisant sur leur emplacement l'image de leur propriété à la ville: pelouse, petites clôtures, séries de lumières multicolores, rustique foyer de brique, le tout dans un cadre tout à fait artificiel.

Dans d'autres cas, l'urbanisation ou l'industrialisation a tout simplement chassé la villégiature du territoire. Plusieurs secteurs riverains se sont en effet urbanisés près des villes importantes alors qu'ils étaient initialement voués à l'implantation de résidences secondaires.



Une vue du village de Saint-Michel, l'espace libre sera occupé par des chalets à partir de 1950 (coll. Mme Michelle Corriveau).

C'est ainsi qu'entre Lévis et Saint-Romuald, les rues Saint-Laurent et Commerciale comptent autrefois plusieurs résidences d'été, aujourd'hui cependant moins d'une dizaine sont recensées à ce titre.

Cette transformation s'effectue également ailleurs. À Saint-Romuald, par exemple, le quartier résidentiel de New-Liverpool était autrefois le site privilégié des résidences secondaires. La "plage Garneau" a été exploitée à des fins récréatives pendant des années et fit les beaux jours de la baignade sur la Rive-Sud. Ce site abritait à la même époque une douzaine de chalets occupés surtout par des anglophones. Ces derniers ont eux aussi cédé la place au progrès.

La Pointe-de-la-Martinière est de ces endroits mixtes où la résidence permanente supplante peu à peu la résidence secondaire. La partie ouest a été acquise par la Société Interport qui veut y

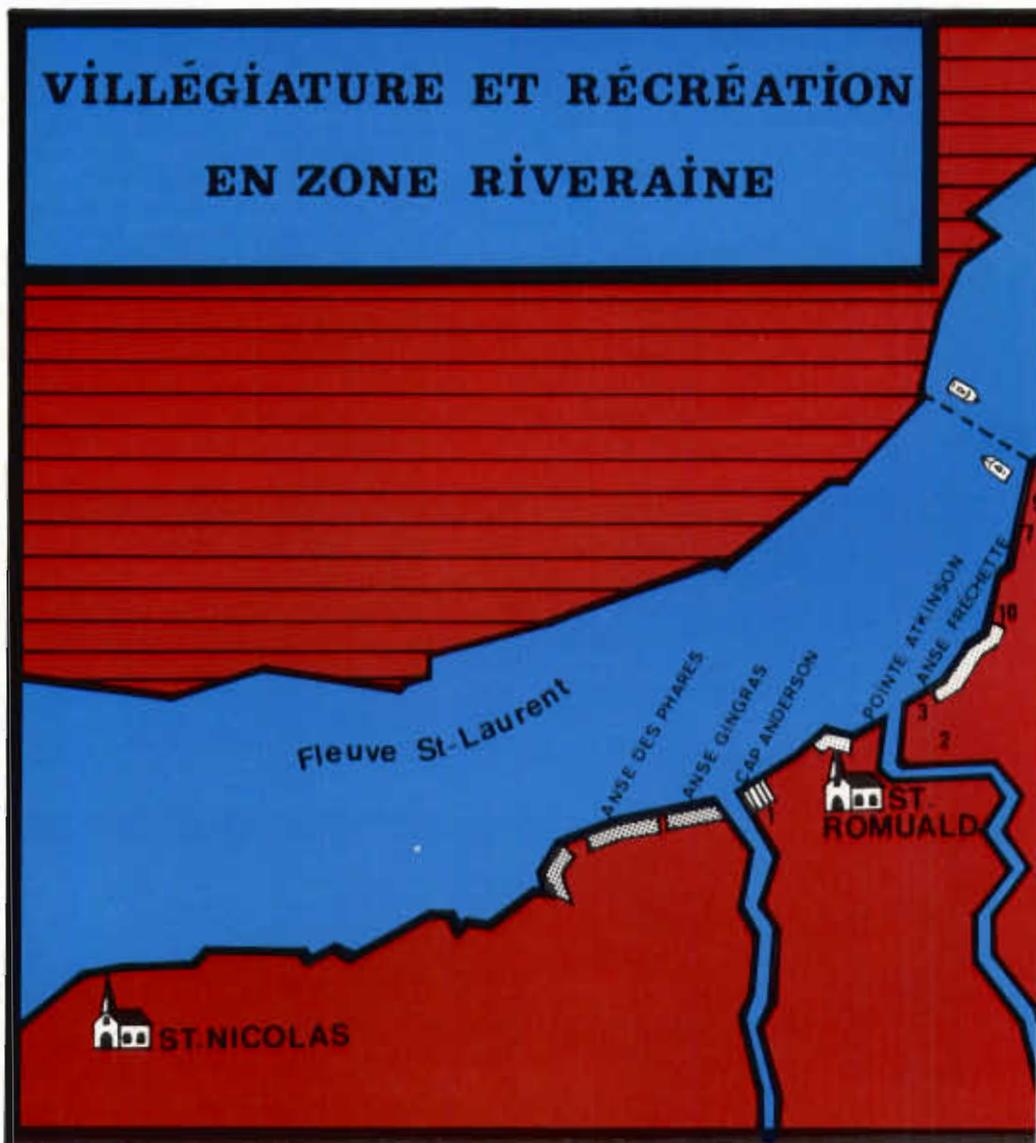
aménager un complexe industriel-portuaire important. À l'automne 1983, commençait la démolition de quelques chalets en prévision des travaux à venir.

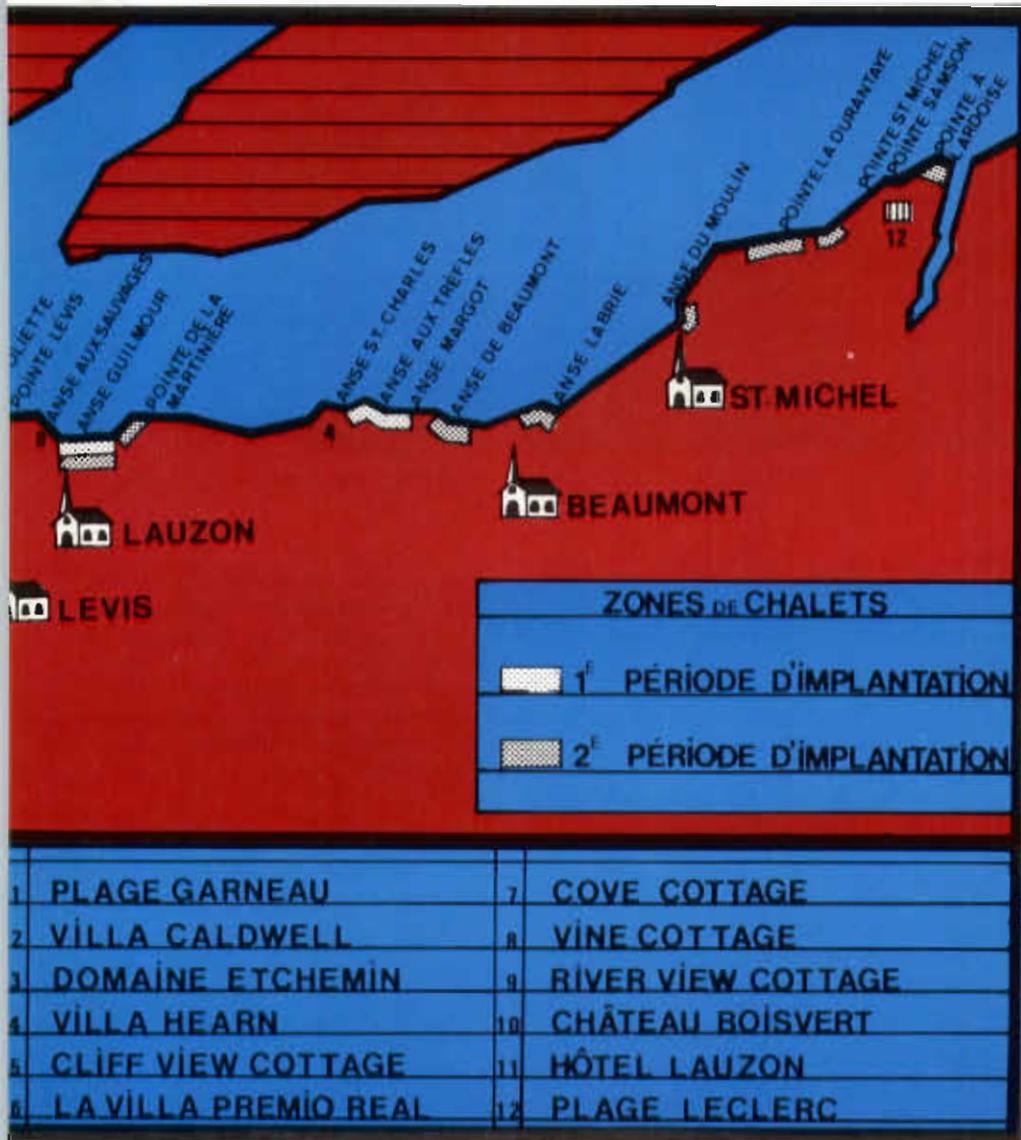
Un retour à l'évasion?

À la suite de cette saturation des espaces récréatifs en bordure du fleuve, la résidence secondaire a perdu beaucoup de sa popularité dans notre région et a connu un net ralentissement. On voit cependant apparaître depuis quelques années de riches pavillons de banlieue, juchés sur le plateau rocheux en bordure de la falaise, site magnifique qui entraîne, en revanche, des coûts d'aménagement fort élevés. Un peu comme la villa du XIX^e siècle, ces pavillons témoignent du besoin d'évasion de l'homme, besoin qui



Une vue de la Pointe-de-la-Martinière. Photo: Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).







Une résidence coossue en bordure de la falaise à Beaumont. Photo: Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

contraste avec l'esprit grégaire qu'on lui connaît. De plus, ils affirment par leur style original l'aisance de leurs propriétaires.

Les villégiateurs ont profité au maximum des avantages récréatifs du fleuve en aménageant les rives selon leurs goûts et leurs besoins, souvent avec l'aide de la population locale. Conséquemment, la "chalétisation" a entraîné la privatisation des rives. Au fil des ans, la population locale s'est vue graduellement interdire l'accès à son patrimoine collectif. Lors de la célébration des fêtes du Tricentenaire, la population de Beaumont s'est vue refuser un "permis de grève" au profit de la collectivité. Ces permis ne sont accordés que si les villégiateurs y consentent. Or, ceux-ci ont rejeté la demande alléguant que plusieurs d'entre eux occupent ces chalets depuis trois et même quatre générations et que jamais on a remis leurs droits en question.

D'un point de vue social, un groupe minoritaire peut-il, même appuyé par la loi, se réserver dans son seul intérêt la jouissance d'une richesse collective

aussi unique et aussi particulière? Au moment où un important débat s'engage sur la possibilité et l'opportunité d'engager des investissements massifs dans la dépollution du fleuve, il serait bon de songer à un aménagement public qui remettrait en question la légitimité des plages privées.

LE FLEUVE ET SES ASPECTS RÉCRÉATIFS



Le pont de glace et les caboulots. Encre et sépia de W. Robert Herrles vers 1838 (Archives Publiques du Canada, C-93911).

Au XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e siècle, les divertissements d'hiver commençaient avec l'arrivée du pont de glace entre Québec et la Rive-Sud: "Le fait que cela se produise généralement vers Noël lui vaut le nom de "pont des fêtes" (12)" **Parce qu'il facilitait les échanges commerciaux, celui-ci était très bien accueilli par les gens des deux rives,** "aussi, lorsque cela arrive, n'est-il pas étonnant de voir tout le peuple s'y donner

rendez-vous. Malgré l'interdiction, de petites cabanes sont aménagées sur cette vaste patinoire, et servent de débits d'alcool (13)".

Si pour certains l'englacement signifiait une reprise de l'activité économique, pour d'autres, c'était le début d'une saison d'attractions de toutes sortes: promenades en carriole, courses de chevaux, de traîneaux à voiles, patinage, etc.



Une course de chevaux (coll. Donald Guay).



Un pique-nique, au siècle dernier, sur la falaise de Lévis. Aquarelle de J.P. Cockburn (Archives publiques du Canada, C-12650).

Les loisirs estivaux

Avec l'arrivée des temps doux "Un grand nombre de touristes vont tous les ans passer les mois de chaleur soit à l'île d'Orléans ou dans les paroisses environnantes. Ce sont de jolis endroits, il n'y a pas de doute, mais il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour trouver un endroit qui par son site, ses points de vue et ses environs pittoresques ne le cède en rien aux autres endroits ordinairement si recherchés par les touristes (14)".

Tout lieu offrant un point de vue agréable était grandement apprécié. On recherchait alors l'endroit où il fallait bon se reposer; "... l'ombre des grands arbres, respirant la brise froide et pure du Saint-Laurent (15)", était fort convoité durant la période estivale. Le dimanche, jour de repos, était le moment propice pour passer quelques heures de détente dans un site qui invitait à la contemplation.

Au tournant du siècle, diverses croisières étaient offertes au public pen-

dant les fins de semaine. Les vapeurs *Véga*, *Pilot*, *Dolphin* et bien d'autres offraient des excursions le dimanche vers diverses "places d'eau", comme le mentionne cet article paru dans LE QUOTIDIEN du 20 août 1884: "... plusieurs familles de Lévis se proposent d'aller demain en pique-nique à l'ombre des gros pins, sur l'île aux Grues (16)", ou cet autre qui indique que tous "... les ouvriers de l'usine Carrier Lainé et Cie (de Lévis) sont allés en pique-nique, (...), à la gracieuse invitation de leur patron (17)".

Après consultation des journaux de l'époque, on constate que notre région offrait des sites enchanteurs pour la réalisation de diverses activités récréatives. Le parc Shaw (aujourd'hui la terrasse de Lévis), les nombreux points de vue qu'offraient les falaises de Saint-Nicolas, de Lévis et de Beaumont, les sites pittoresques de la rivière Chaudière et de Saint-Michel, étaient des endroits fort convoités par les villégiateurs.

Ainsi en fait foi cet événement survenu le 25 août 1875: "La venue de six à sept cents personnes heureuses de venir pique-niquer à Saint-Michel vaut sans doute la peine (d'être relatée). Arrivées de Québec à bord d'un très beau navire, le *Bienvenue*, elles sont enchantées de la beauté du site et défilent au son d'une musique très gaie, pavillon vert en tête pour annoncer que la partie de plaisir est organisée par les Irlandais. (...) Dans la soirée, ce ne sont que chants, musique et cris de joie (18)".

D'autres activités récréatives méritent d'être ici mentionnées, notamment, la baignade et les plaisirs de la plage, le canotage, la navigation de plaisance, la randonnée, les cueillettes, et les régates. Ces dernières ne datent pas d'aujourd'hui, puisqu'on fait déjà mention en 1884: "On organise en ce moment des courses de chaloupes qui auront lieu mardi et mercredi de la semaine prochaine. Le départ se fera du quai de la Commission du Havre et l'on ira jusqu'à Beaumont (19)".

VOYAGES DE PLAISIR
A BORD DU
"VEGA"

Magnifique vapeur pouvant contenir 250 personnes.

A COMMENCER LE 10 JUILLET

Le "VEGA" fera les voyages suivants, le temps et les circonstances le permettant:

LUNDI, fera le tour de l'île d'Orléans. Départ.....	1.30 P. M.
MARDI, ira à l'île aux Grues.....	9.00 A. M.
MERCREDI, Berthier.....	9.00 "
JEUDI, Isle aux Grues.....	9.00 "
VENDREDI, Berthier.....	9.00 "
SAMEDI, Tour de l'île.....	1.30 P. M.

Tous les Dimanches il fera des voyages intermédiaires à l'île d'Orléans.

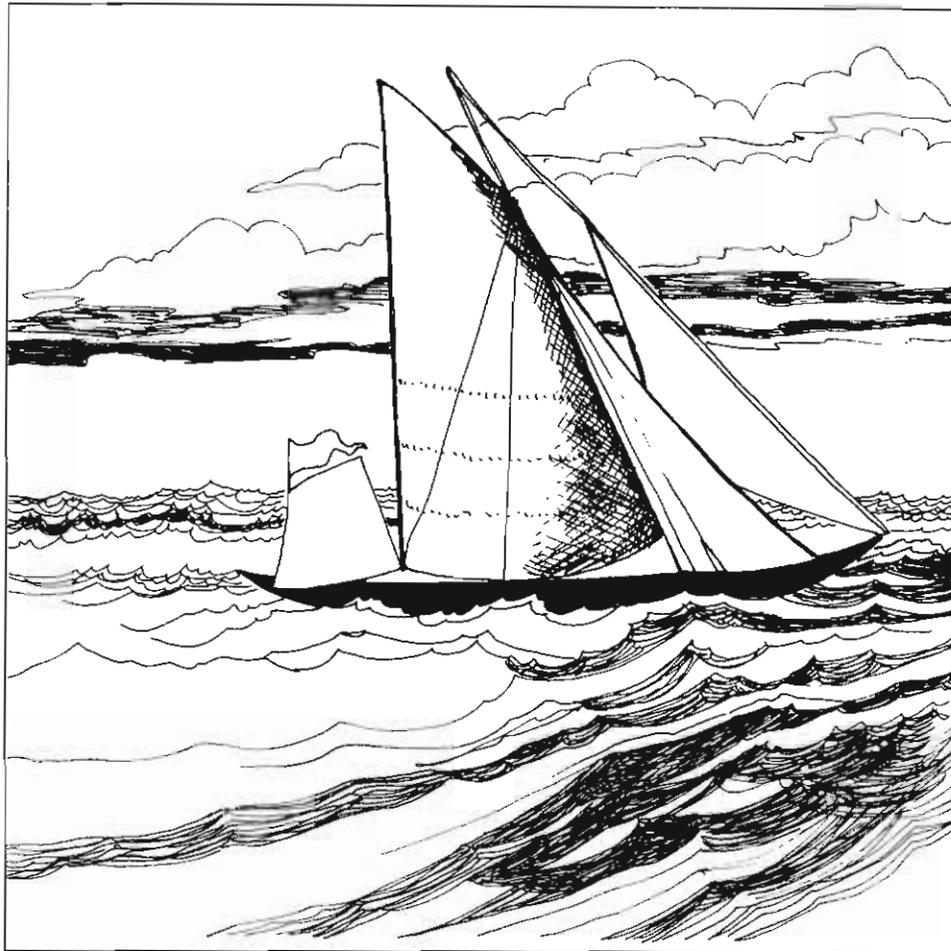
Point de départ: Quai Champlain.

PRIX DU PASSAGE: 50 Cents.

☞ Tous les soirs à 8 heures, il laissera le quai Champlain pour un voyage de plaisir, soit dans le haut ou le bas du fleuve. Il sera de retour à 10 heures. Prix 25 cents.

10 juillet 1885.

Une annonce d'excursions dans LE QUOTIDIEN du mois de juillet 1885 (coll. Collège de Lévis).



Le yacht "Imogène" de Lord Dufferin vers 1872.

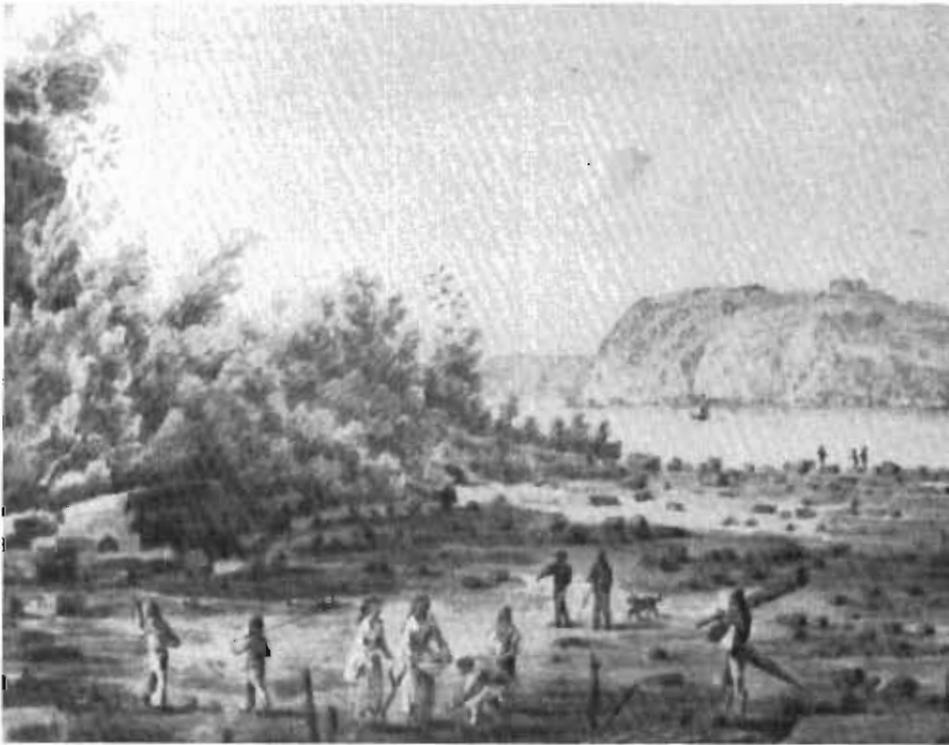
Soulignons également les activités de chasse et de pêche héritées d'une économie de survivance mais qui étaient aussi considérées comme un sport. Parmi les premières, pensons à la chasse à l'oie et à la bernache canadienne qui stationnent périodiquement sur nos rives lors de leurs migrations. Par ailleurs, en ce qui concerne les activités de pêche, pensons à l'éperlan et au saumon, qui fraient dans nos rivières. Le journal LE QUOTIDIEN, dans son édition du 29 septembre 1886, relate que la pêche à l'éperlan bat son plein. Un mois plus tard, y sont décrites les prouesses de certains pêcheurs: des prises totalisant vingt-deux et trente douzaines de poissons en l'espace d'une heure et demie sont

mentionnées. Les quais de Lévis et de Québec sont bondés de pêcheurs.

L'année suivante on peut lire que le brochet, l'achigan et le maskinongé sont abondants dans le "Déroit du Diable" de la rivière Chaudière, ce qui incite bien les pêcheurs à délaisser les lacs du Nord. L'édition du 22 décembre 1887 nous dit que la petite morue est aussi une espèce très recherchée. Le meilleur temps pour cette pêche semblait se situer entre Noël et le jour de l'An.



La pêche à l'éperlan à l'embouchure du ruisseau de l'Église à Beaumont. Photo: Gaston Cadrin, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).



Promenade, pêche, cueillette sur une grève de Lauzon. Aquarelle de Georges Hériot, vers 1805 (Archives publiques du Canada, C-37180).

La promenade, l'observation et la cueillette sont des activités, qui ont toujours existé sur nos rives. En effet, on fréquente le rivage en raison de l'ambiance générale qui se dégage des lieux. Qui, à une période de sa vie, n'a pas ressenti cet attrait particulier pour le ramassage de bois usés ou la récolte des mollusques? Les balades sur les rives, l'observation du va-et-vient des vagues, des oiseaux, des bateaux, l'imprégnation des sens au contact des masses d'air provenant du large, voilà toutes des activités de plein air. Il est fort à propos de souligner ici ces aspects récréatifs car ils sont directement liés à la présence du fleuve, tout comme le canotage, la navigation de plaisance et la baignade.

La baignade

La baignade se pratiquait sûrement plus couramment que nous pourrions le penser puisque dès la fin du siècle dernier, on tentait de promouvoir les établissements de bains publics reconnus. On espérait alors obvier "... aux inconvénients et aux dangers que présentent les bains sur les bords du fleuve (20)". En effet, l'on fréquentait tout



Les joies du bain de mer. Source: LE SOLEIL, du 24 août 1900 (coll. Donald Guay).



Détente dans une anse de Beaumont vers 1935 (coll. projet P.I.L., Beaumont, 1977).



Costumes de bain du siècle dernier. Source: LA PATRIE, du 15 juillet 1899 (coll. Donald Guay).

endroit propice à la baignade, qu'il s'agisse d'une baie, d'une anse ou d'une grève plus ou moins sablonneuse, et l'on se rendait également au quai du village ou au quai commercial. "... Tous les jours un bon nombre de baigneurs (est remarqué) près des quais de l'Intercolonial (21)". Écrivait-on le 3 juillet 1886. Quelques années plus tard, en 1911, le LIVRE DES MINUTES de la municipalité de Saint-Michel mentionne qu' "(...) au sujet de ceux qui se baignent (...) le secrétaire soit autorisé à mettre une affiche à la "chède" du quai défendant de se baigner près du quai sans être vêtue modestement (22)".

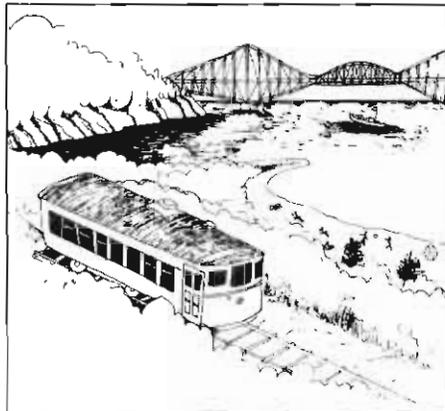
Les loisirs riverains ont pris de l'ampleur au cours de la première moitié du XX^e siècle. Après la Première Guerre mondiale, grâce à la prolifération de l'automobile, au développement des transports en commun, à l'approbation des plages, conséquence du phénomène de "chalétisation", et enfin à l'élargissement d'une clientèle pour les activités récréatives, nous assistons à une structuration des loisirs riverains. C'est l'avènement des plages publiques, organisées et relativement surveillées.



Une activité à l'emplacement de la plage Garneau. Source: INDUSTRIAL DISTRICT OF LEVIS, 1928.

La plage Garneau

Favorisée par un site enchanteur, la plage Garneau était située au confluent de la rivière Chaudière et du fleuve Saint-Laurent, tout près du pont de Québec. C'était "(...) le seul endroit public du genre du côté sud de Québec possédant tous les avantages d'une plage et d'un parc ombragé par de magnifiques arbres (23)". Ce fut, sans contredit, le lieu de rassemblement le plus populaire pour les gens de la région pendant presque un demi siècle.



Un tramway sur la ligne pont Garneau-Lévis.

Avant l'exploitation du site, les gens des environs fréquentaient cet endroit; on y venait se baigner, se reposer et pêcher, on y organisa même différentes activités. Ce fut monsieur Hughes Edward Weiman, propriétaire de "Lévis tramway", qui décida au début des années 30 de rentabiliser cette plage.

Dès lors, il y fit effectuer de vastes travaux: construction de kiosques, aménagement d'un parc, délimitation de la plage. De plus, la présence des ponts de Québec et Garneau facilitèrent l'accès du parc aux gens de Sillery, de Sainte-Foy et de Saint-Nicolas. C'était vraiment le lieu privilégié où les gens pouvaient bénéficier des avantages que procurait le fleuve.

La plage Garneau ouvrit officiellement ses portes en 1935. Il en coûtait alors 10 cents, tramway compris, pour y avoir accès. Elle devint rapidement le lieu de rencontre préféré des gens de la région. Le dimanche, des familles entières allaient y pique-niquer et se reposer d'une bonne semaine de travail. Pour les "jeunesses", c'était l'endroit par excellence pour se divertir. De nombreuses activités s'y déroulaient et l'on pouvait pratiquer la natation et le plongeon. Plusieurs personnes se souviennent encore d'avoir

PARC DU PONT DE QUÉBEC

(RIVE SUD --- PONT GARNEAU)

*Endroit idéal pour Pique-nique, Yatching, Bain, etc.
La plage et les flotteurs pour la nage ainsi que les
plongeoirs sont illuminés le soir.*

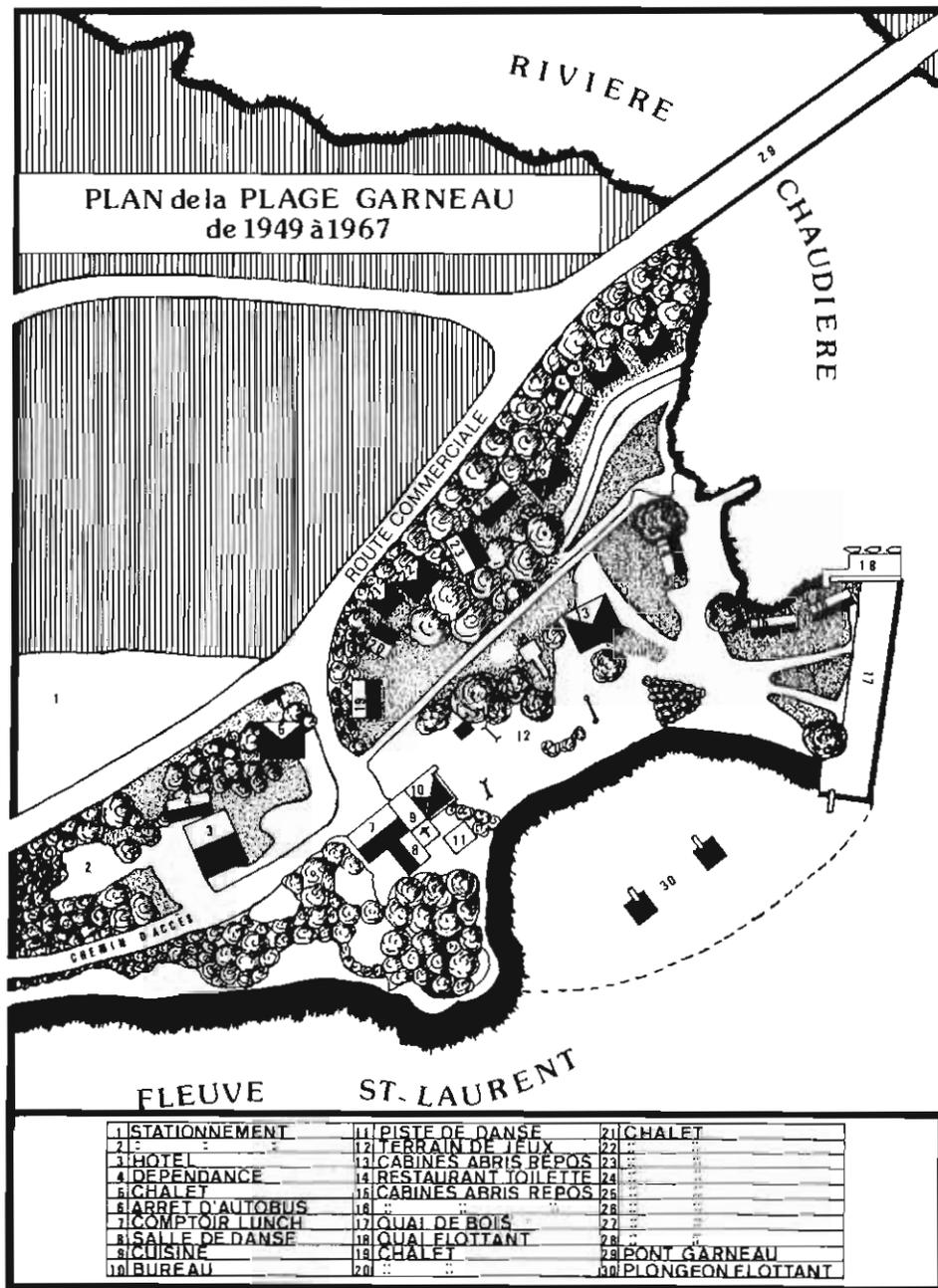
L'endroit le plus sûr autour de Québec

— Cie des Tramways de Lévis —

connu des gaillards qui relevaient facilement des défis, notamment celui de traverser à la nage le fleuve Saint-Laurent ou encore de plonger du pont Garneau'. D'autres se rappellent les concours de boxe amateur que l'on organisait ou les exhibits que l'on présen-

tait. Notons le cas de cet homme qui avait retiré de ses pêches un loup-marin et qui, moyennant une somme de 10

* Le pont Garneau traversait la rivière Chaudière à son confluent. Il fut construit en 1890 et démoli en 1955. Il ne reste plus aujourd'hui que les piliers.



cents, le montrait à qui voulait le voir.

Aidée par une publicité bien orchestrée, d'accès assez facile grâce aux tramways puis aux autobus à partir de 1959, dotée de stationnements à proximité et ayant une infrastructure hors

cette plage couvrait une superficie de plus de deux kilomètres de long, soit du Cap Anderson à la limite ouest de New-Liverpool.

Selon monsieur Nadeau, c'était vraiment une entreprise "à risques". Trop



Baignade à la plage Garneau. Source: LA TRIBUNE DE LÉVIS, 5 juillet 1957.

de l'ordinaire, la plage Garneau réunissait tous les éléments requis pour en faire un endroit unique sur la Rive-Sud de Québec (24).

Selon Monsieur Guy Nadeau, qui a été responsable de cette plage de la fin des années 50 et jusqu'en 1967, on pouvait enregistrer jusqu'à 4 000 personnes durant les plus belles journées de l'été. D'après ce dernier, la période la plus intense s'étalait sur un mois, soit la fin juin à la fin juillet. Puis, c'était la fermeture au début de septembre. Durant les périodes de grands achalandages, il fallait embaucher jusqu'à dix-huit personnes pour l'entretien, l'ordre et la surveillance de la plage^{**}. Il ne faut pas oublier que

de facteurs incontrôlables influent souvent sur les recettes, notamment les caprices du climat, et les fluctuations du niveau de l'eau en fonction des marées. De plus, n'oublions pas que la période d'activités estivales est relativement courte en ce pays.

La baisse de popularité de la plage Garneau a coïncidé avec le début des années 60. Selon monsieur Nadeau, l'ouverture de la plage Germain au lac Saint-Joseph, l'abandon progressif de l'entretien des bâtiments ainsi que les problèmes de pollution, déjà d'actua-

^{**} Notons que le secteur est de la plage, soit du restaurant à New-Liverpool, n'avait pas de surveillance de baignade.



Développement domiciliaire et marina à la plage Garneau. Photo: Paul Grant, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).



Un des plongeurs de la plage Garneau (coll. Mme Germaine Samson).

lité, ont accentué cette désaffection graduelle à l'endroit du fleuve. La naissance de centres sportifs équipés de piscine communautaire, la popularisation des terrains de jeu et la prolifération des piscines privées ont contribué à la fermeture définitive de la plage en 1967.

Après des heures de prospérité, la plage Garneau retournait aux oubliettes. Aujourd'hui, on y retrouve une marina et un développement domiciliaire; seuls quelques vestiges éveillent en nous des souvenirs nostalgiques.

Ce fut sans contredit au cours du XX^e siècle qu'ont été le plus exploités les aspects récréatifs du fleuve. La plage Garneau en est l'exemple le plus probant. Cependant, ici et là, le long de la côte, d'autres sites propices à la villégiature ont été exploités. Certaines tentatives ont échoué et d'autres sont restées à l'étape de conception. Quelques-unes ont eu une existence éphémère, d'autres, comme la plage Leclerc à Saint-Michel, se sont imposées.

Le Domaine Etchemin

Le domaine Etchemin, situé au confluent de la rivière du même nom et du fleuve, était un site de villégiature fort populaire au cours des années 60. Son exploitation ne durant que de 1963 à 1968, mais on enregistrait de quatre à cinq milles entrées au cours des plus belles journées d'été.

Selon monsieur Guy Nadeau qui a été responsable de ce domaine de 1965 à 1967, ce site différait passablement de la plage Garneau. On y venait pour la magnifique piscine de 300 mètres de forme originale, et qui contenait 4.5 millions de litres d'eau. Le domaine était ombragé par de magnifiques arbres dont la densité obstruait toute vue sur le fleuve, le reléguant ainsi au second plan. Enfin, on y trouvait un terrain de camping pourvu d'une soixantaine d'emplacements, muni des services d'aqueduc et d'électricité.

Les infrastructures étaient minimales: peu de kiosques, un restaurant, une salle de danse et un chalet servant de bureau d'administration. Quelques balançoires et tables de pique-nique complétaient l'aménagement.

Les seules activités en étroite relation avec le fleuve étaient le ski nautique et la promenade. La baignade était exclue à cause de la berge peu attrayante colmatée d'argile et colonisée par des algues.

La plage Leclerc

Saint-Michel, à la limite est du territoire étudié, a toujours été un territoire très convoité par les villégiateurs. Que ce soit à titre de halte pour les vapeurs de croisière, comme lieu de pèlerinage à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, ou tout simplement comme endroit où il faisait bon prendre des vacances, cette municipalité était appréciée pour les beauté de ses paysages, pour ses nombreuses anses et pour ses plages de sable.

Favorisée par une anse splendide et sablonneuse, la plage Saint-Michel, située non loin du village, était estimée et fréquentée autant par les vacanciers que par les gens de la paroisse.



Moment de détente à la plage Saint-Michel, vers 1950 (coll. Mme Adélar Leclerc).



L'entrée principale, le kiosque et le restaurant de la plage Leclerc et Saint-Michel (coll. Mme Adélaré Leclerc).

se. Soulignons ici, pour éviter toute confusion, que la plage Saint-Michel a également été connue sous les noms suivants: place Leclerc, puis camping Saint-Laurent. La fondation de la plage Leclerc, alors propriété de monsieur Adélaré Leclerc, coïncide avec l'ouverture de la plage Garneau à Saint-Romuald. Ouverte tous les jours de la semaine, de 8h30 à 23h, mais achalandée surtout les fins de semaine, elle offrait en plus du site propice à la baignade, des avantages indéniables: restaurant, tables de pique-nique, espaces verts, cabines, puis, un peu plus tard, piscine et kiosques. En outre, les gens y venaient danser; en effet, deux salles de danse ont été construites, l'une pour les "dances carrées" et l'autre pour les danses populaires.

Malgré leur grande popularité, ces salles de danse n'en étaient pas moins exaspérantes pour les gens "bien-pensants" de l'époque. Notamment, le curé Cantin de Saint-Michel et certains paroissiens mécontents se plaignaient des "scènes disgracieuses que les gens honnêtes ne peuvent apercevoir sans en ressentir de l'indignation; d'alcool de contrebande, d'endroit mal famé, etc. (25)"

Guy Laviolette, auteur du livre SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE: TROIS CENTS ANS D'HISTOIRE, 1678-1978, qualifie cette épopée, digne de Don Quichotte: "L'affaire de la plage Saint-michel, 1948-1954" En effet, cette affaire débuta en 1948, avec une plainte déposée par le curé Cantin au bureau de la taxe d'amusement. N'obtenant aucune réponse, il s'adressa alors, en 1949, au premier ministre Duplessis. Cinq jours après l'envoi de sa missive, il obtint une réponse dans laquelle ce dernier lui faisait part "qu'au sujet de la salle de danse dont se plaignent les gens bien pensants de la région, il transmis aux départements intéressés l'ordre de prendre toutes les mesures légales à leur disposition pour satisfaire aux désirs légitimes de l'ensemble de la population (26)" Cependant, quatre ans plus tard, ce problème n'était pas encore réglé.

La plage Leclerc, qui était ouverte de mai à septembre a été, pendant de nombreuses années, le lieu de rassemblement des "jeunesses" du coin, mais aussi des moins jeunes désireux de profiter des avantages qu'elle offrait: baignade, sport nautique, danse, etc. Les gens qui ont fréquenté ce site



Une plage fort populaire... (coll. Mme Adélarde Leclerc).

durant les belles années ont encore en mémoire de doux souvenirs.

Vers les années 60, la plage Saint-Michel ou plage Leclerc, est devenue le camping Saint-Laurent. Dès lors on put y camper pendant les fins de semaine et pendant les vacances et il était même possible de s'y établir en permanence en y installant une roulotte.

Beaumont, ce phénomène s'est étendu à tout le territoire: "Les plus belles (plages) ont été accaparées par des vacanciers qui affichent scrupuleusement une pancarte avec la mention "Privé" (28)". Ainsi "confiné sur les hauteurs des caps et des falaises le Beaumontois (est) refoulé dans ce qu'il serait convenu d'appeler l'arrière-pays beaumontois (29)"

Et les autres...

Les municipalités de Saint-Nicolas et de Beaumont possèdent des sites qui se prêtent à la villégiature riveraine. Ici et là, nous rencontrons des anses entourées d'arbres d'une grande beauté. Au cours du XX^e siècle, celles-ci se sont peuplées de villégiateurs qui "(...) à la recherche de la tranquillité, loin des bruits de la ville, érigèrent des résidences secondaires dans le but d'y passer la saison estivale (27)". Cette prolifération de chalets à Saint-Nicolas, à Beaumont, et aussi ailleurs, a engendré des problèmes dont le plus crucial fut la disparition des grèves publiques. À



Triste conséquence du phénomène de "privatisation" de nos grèves. Photo: Gaston Cadrin, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

La Tribune de Lévis

HEBDOMADAIRE RÉGIONAL

EX. No 17 - ANN. 28 - MARS 1984

Programme réparti sur trois ans

**La Cité de Lauzon dépensera \$100,000
pour l'aménagement d'une plage publique**

**Plage municipale possiblement régionale.
Carrés de verdure, tables à pique-nique,
embarcadère pour petits bateaux, etc...
Une initiative louable !**

Un beau rêve... Montage photographique, 1984 (coll. G.I.R.A.M.).

L'anse Fréchette à Hadlow, la grève Joliette, l'anse aux Sauvages et la grève Guilmour à Lauzon constituaient d'autres endroits favorables à la villégiature. Généralement fréquentés par les gens de Bienville, de Sainte-Bernadette et de Lauzon, ces lieux de rassemblement étaient propices à la baignade, aux pique-niques ou tout simplement permettaient de s'amuser entre amis.

La grève Gilmour a connu une telle popularité qu'on a même songé à y

établir officiellement une plage publique. C'est du moins ce que suggère l'article publié en 1966 dans LA TRIBUNE DE LÉVIS intitulé "*La cité de Lauzon dépensera \$100 000 pour l'aménagement d'une plage publique (30)*". On pensait alors aménager des aires de pique-nique, un terrain de jeux, un restaurant et même une marina. Ce projet ambitieux devait s'échelonner sur une période de trois ans, mais malheureusement, il n'en resta qu'aux étapes préliminaires de planification.

LA POLLUTION: OBSTACLE AU POTENTIEL RÉCRÉATIF



Les déversements de neige à différentes époques, montage à partir de photos de la collection de Paul Couture et de G.I.R.A.M.

On a toujours considéré les milieux riverains et aquatiques comme des potentiels à exploiter, à diverses fins, sans se soucier d'en maintenir l'équilibre écologique.

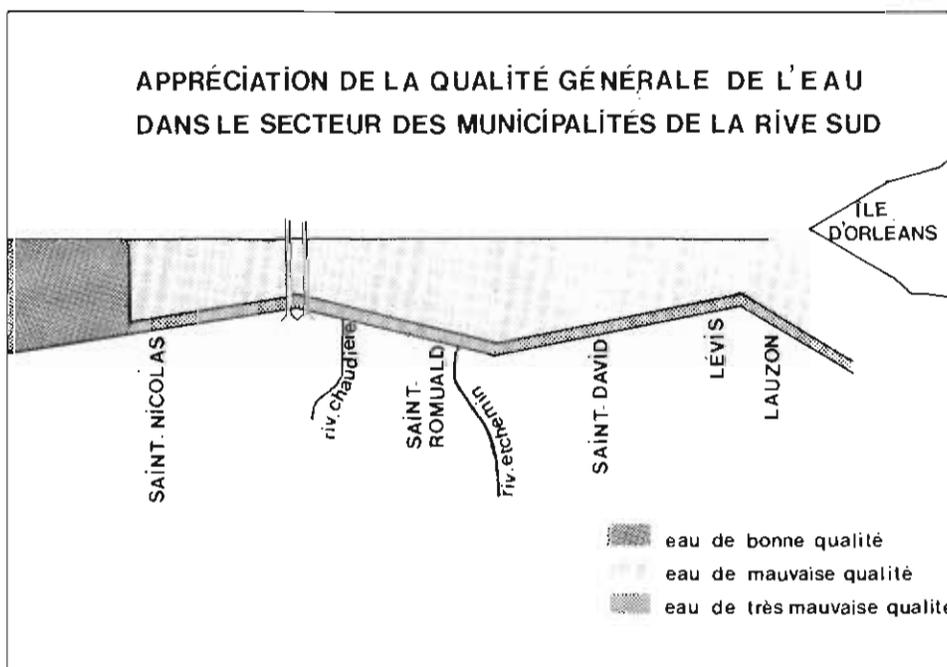
En raison de son fort débit, le fleuve a réussi à s'auto-épurer jusqu'au début des années 50. Ensuite, l'équilibre s'est rompu. Ces dernières années, le taux de pollution s'acheminait vers un point de non-retour. C'est alors seulement que nos hommes politiques ont réagi et ont posé des actions pour contre-carer ce phénomène.

Au fil des décennies, la détérioration du milieu s'est intensifiée et a exercé une influence négative sur les divers potentiels naturels. En conséquence, plusieurs activités traditionnelles ont dû s'ajuster, au fur et à mesure que décroissait l'intérêt qu'on leur portait.

Le fleuve est le collecteur de tous les affluents des basses-terres du Saint-Laurent, or, ces dernières regroupent de fortes concentrations urbaines et industrielles. Il reçoit donc tous les polluants en provenance de ses émissaires et écope de tous ceux qui y sont directement déversés.

La pollution n'est pas un phénomène récent. Déjà au XVIII^e siècle elle était encouragée par l'instauration d'un règlement ordonnant de se débarrasser de certains déchets et résidus d'animaux directement dans le fleuve.

Aujourd'hui, les eaux usées domestiques, déversées par les agglomérations urbaines en bordure du fleuve constituent un facteur primordial de dégradation de la qualité de l'eau (31). Les diffuseurs de la ville de Québec et ceux de la Rive-Sud débouchent dans le fleuve. À cause du battement des marées, la matière organique en suspension peut repasser jusqu'à trois fois dans le chenal à la hauteur des sources d'émission et même plus haut en amont, selon l'heure et la direction du courant de la marée. De plus, les vitesses différentielles du courant entraînent une accumulation de débris de toutes sortes (matière organique, débris flottants, poissons, animaux et oiseaux morts) sur les berges du fleuve, ce qui constitue une pollution visuelle et olfactive. Ces dépôts à la faveur d'une pollution thermique, occasionnée, notamment, par les rejets d'eaux chau-



Source: Pierre Lavallée, LA QUALITÉ DE L'EAU DU FLEUVE SAINT-LAURENT À PROXIMITÉ DES MUNICIPALITÉS DE LA RIVE SUD. Ministère de l'Environnement, 1982.

des en provenance de la raffinerie Ultramar, engendrent une prolifération d'algues qui témoignent d'une baisse de la productivité aquatique et qui répugnent aux gens qui s'adonnent à des activités nautiques. Les déversements de produits toxiques, par les industries, contribuent aussi à la dégradation des eaux.

L'agriculture participe également à cette dégradation, par l'utilisation massive d'une gamme variée de produits chimiques (engrais, pesticides) ainsi que par l'épandage du purin. Ces éléments finissent tôt ou tard par aboutir au fleuve, par l'intermédiaire des eaux de ruissellement.

Enfin, les pluies acides, causées par l'émission aérienne de produits toxiques en provenance du nord-est américain, de l'Ontario et du Québec, retombent sur le sol québécois. Elles contribuent à l'eutrophisation des lacs et les conduisent même à la mort.

Pour toutes ces raisons, notre environnement fluvial s'est dégradé rapidement avec l'augmentation des déversements polluants de diverses origines. La population a été contrainte de délaisser le fleuve au profit des lacs et des rivières de l'arrière-pays et même des plages de la Nouvelle-Angleterre. Cependant, depuis quelques années, un mouvement de "prise de conscience" collective commence à se manifester lequel exerce des pressions politiques en faveur de la dépollution du fleuve et de ses affluents. Comme le soulignait le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellet, (32) les sommes considérables investies dans la restauration de la qualité des eaux permettront, d'ici à une dizaine d'années, la réutilisation du fleuve. Espérons que ces démarches favoriseront la réappropriation du Saint-Laurent et la redécouverte de son potentiel à des fins de détente et de récréation.



Réappropriation de nos rives: les joies de la planche à voile à Saint-Michel. Photo: Gaston Cadrin, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).



Un message d'espoir pour l'avenir! Photo: Gaston Cadrin, 1983 (coll. G.I.R.A.M.).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. LE SOLEIL, Lévis, étude faite par Réjean Lemoine, 27 août 1983.
2. IBID.
3. Joseph Edmond Roy, HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON, vol. III, Lévis, Mercier et Cie, 1900, 366.
4. France Gagnon-Pratte, L'ARCHITECTURE ET LA NATURE À QUÉBEC AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE: LES VILLAS, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1980, 54.
5. Joseph Edmond Roy, HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON, vol. IV, Lévis, Mercier et Cie, 1904, 106.
6. Pierre-Georges Roy, PROFILS LÉVISIENS, vol. II, Lévis, 1948, 52.
7. IBID., 52-53.
8. Pierre-Georges Roy, PROFILS LÉVISIENS, vol. I, Lévis, 1948, 97.
9. Joseph Edmond Roy, OP. CIT., 117-118.
10. IBID., 99.
11. LE QUOTIDIEN, Lévis, 1^{er} juillet 1889.
12. Johanne Blanchet, LES DIVERTISSEMENTS À QUÉBEC AU XIX^e SIÈCLE, Québec, Société Historique de Québec, 1982, 5.
13. IBID., 6.
14. LE QUOTIDIEN, Lévis, 1^{er} juillet 1887.
15. LE QUOTIDIEN, Lévis, 19 août 1884.
16. LE QUOTIDIEN, Lévis, 20 août 1884.
17. LE QUOTIDIEN, Lévis, 18 août 1884.
18. Guy Laviolette, SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE: TROIS CENTS ANS D'HISTOIRE, 1678-1978, Saint-Romuald, Éd. Etchemin, 1977, 70.
19. LE QUOTIDIEN, Lévis, 30 juillet 1884.
20. LE QUOTIDIEN, Lévis, 8 juillet 1886.
21. LE QUOTIDIEN, Lévis, 3 juillet 1886.
22. LIVRES DES MINUTES, municipalité de Saint-Michel, séance générale du 3 juillet 1911, 17.
23. LA TRIBUNE DE LÉVIS, Lévis, 5 juillet 1957.
24. IBID.
25. Guy Laviolette, OP. CIT., 168.
26. IBID.
27. Clermont Bourget, BEAUMONT: LE RÉAMÉNAGEMENT D'UN MILIEU TRADITIONNEL, Québec, Université Laval, 1982, 52.
28. Marc Fontaine et Jean Bégin, ÉTUDES SUR L'ENVIRONNEMENT DE BEAUMONT, présenté au Comité de Promotion du Patrimoine de Beaumont (C.P.P.B.), Beaumont, 1980, 42.
29. Clermont Bourget, OP. CIT., 102.
30. LA TRIBUNE DE LÉVIS, Lévis, 28 avril 1966.
31. Pierre Lavallée, LA QUALITÉ DE L'EAU DU FLEUVE SAINT-LAURENT À PROXIMITÉ DES MUNICIPALITÉS DE LA RIVE SUD, Québec, ministère de l'Environnement, 1982, 8.
32. CONFÉRENCE DE M. MINISTRE ADRIEN OUELLETTE, cégep Lévis-Lauzon, février 1984.

AUTRES SOURCES

Bordeleau, Jean. ANALYSE DES SITES FAVORABLES À L'ÉTABLISSEMENT DE MARINA. Québec, mémoire présenté à l'Institut de géographie de l'Université Laval, 1971, 99 p.

Entrevue avec Mme Adélar Leclerc de Saint-Michel, le 20 juillet 1983.

Entrevue avec Mme Germaine Samson de Saint-Romuald, le 4 août 1983.

Entrevue avec M. Guy Nadeau de Lévis, 7 mars 1984.

Entrevue avec M. Rosaire St-Pierre de Beaumont, le 6 mars 1984.

ÉTUDE DES EFFETS DE LA DIFFUSION DES EAUX USÉES SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT. Communauté Urbaine de Québec, Roche, 1983, 14 p.

Gendreau, Andrée. ANTHROPOLOGIE CULTURELLE DE L'ESPACE: ÉTUDE COMPARATIVE DE DEUX LIEUX TOURISTIQUES. Québec, thèse Université Laval, 1976, 209 p.

LE PEUPLE TRIBUNE, Lévis, 30 avril 1980, p. B-5.

LIVRES DES MINUTES, des municipalités de Saint-Michel et de Beaumont.

Maltais, Bernard. UTILISATION RÉ-CRÉATIVE DES RIVES DE LA CÔTE DE BELMONT. Québec, thèse de maîtrise, Université Laval, 1976, 253 p.

Ministère des Affaires culturelles, revue de presse quotidienne, 26 septembre 1980, 10 p.

Molsan, Micheline. SAINT-NICOLAS ET SES TRANSFORMATIONS DEPUIS 1956. Québec, thèse Université Laval, 1967.

Patry, Gaétan et autres. AMÉNAGEMENT DES BERGES. Rapport soumis au conseil économique Lévis-Lauzon, Lévis, 1982, 67 p.

St-Amour, Jean-Pierre. LA VILLÉGIATURE AU QUÉBEC (problématique de l'aménagement du territoire). Bibliothèque nationale du Québec, Les Éditions Asticou enrg., 1979, 178 p.

Télé-Université. LA VILLÉGIATURE ET L'ENVIRONNEMENT: LE CHALET PRIVILÈGE DES PRIVILÉGIÉS? Université du Québec, 1979, 89 p.